

Seyssinet-Pariset, le 9 janvier 2013

## Charte de fonctionnement et de participation aux forums

### Interactivité et forums de discussion

(NB : est appelé "forum" toutes fonctions de messagerie et de réactions aux contenus du site, accessibles depuis le site lui-même.)

### Participation :

Les forums sont ouverts à tous avec une inscription préalable.

### Contenu des forums :

Les messages publiés par les internautes en réaction aux articles expriment uniquement leurs opinions personnelles.

Le site **[www.ville-seyssinet-pariset.fr](http://www.ville-seyssinet-pariset.fr)** n'entend apporter aucune approbation ou improbation à ces commentaires, et ne saurait être tenu responsable du contenu de ces messages dont il n'est pas l'auteur.

### Modération :

Les forums sont modérés, c'est à dire qu'aucun message ne pourrait être publié sans avoir été préalablement validé par les administrateurs du site qui sont aussitôt avertis par un courriel de toute nouvelle publication.

En écrivant une réaction ou un message sur nos forums de discussion, vous vous engagez à ne pas soumettre de contenus potentiellement illicites, diffamants, injurieux, obscènes, discriminatoires, menaçants ou contraires à l'esprit du site ou de nos forums.

Le site **[www.ville-seyssinet-pariset.fr](http://www.ville-seyssinet-pariset.fr)** se réserve par ailleurs la possibilité d'exclure tout membre ne respectant pas ces règles.

Le site écartera tout message répréhensible, ou qui n'est pas conforme aux règles élémentaires d'un débat ouvert et constructif. En conséquence, vous autorisez le site [www.ville-seyssinet-pariset.fr](http://www.ville-seyssinet-pariset.fr) à modérer, modifier, déplacer, ou supprimer votre message, quelle qu'en soit la raison et les modalités.